



L'Assemblée fusille sa com'

Y AVAIT-IL urgence à supprimer la retransmission en direct, deux après-midi par semaine sur France 3, des questions d'actualité au gouvernement, pour en confier l'exclusivité à LCP, La Chaîne parlementaire ? A priori, non. C'est pourtant l'une des premières mesures adoptées par le nouveau bureau de l'Assemblée nationale. Pour revaloriser les travaux du Parlement, il y a mieux. Cette mesure prive les députés d'une audience flirtant parfois avec le million de téléspectateurs.

Officiellement, la décision d'abandonner ce rituel, qui avait cours sur France 3 depuis trente-quatre ans, est dictée par un salutaire souci d'économie. En l'occurrence, de bouts de chandelle, puisqu'il s'agit de supprimer trois postes de pigistes qui étaient jusqu'à présent payés par l'Assemblée...

Certains députés de La France insoumise y voient, eux, un coup bas fait à Méluche sur ordre du Château. « *Mélenchon est le seul tribun dans l'hémicycle, l'Elysée se méfie de l'effet corrosif pour l'opinion de ses questions au gouvernement. Avec cette décision, on rétrécit son audience* », s'agace l'un d'eux. « *Le seul tribun* », il ne faut quand même pas exagérer ! Mais une chose est sûre : il y aura moins de téléspectateurs pour suivre en direct les députés de LRM, dont certaines interventions surréalistes ont fait le buzz sur les réseaux sociaux.

Pour les nostalgiques, reste la retransmission des débats du Sénat sur France 3, un jeudi sur deux. Pour le moment, son président (LR), Gérard Larcher, n'a pas l'intention de la remettre en question. Au moins jusqu'au renouvellement du Sénat, en septembre.